www.ville-chartresdebretagne.fr

Le Chartrain

Journal d'informations municipales - Mars 2013

Retour sur Images



... 26 jan.

Visite de quartier... Les élus et responsables de services à la rencontre des Chartrains.



... 9 fév.

Découvertes de métiers, rencontres avec des professionnels... au Carrefour des Métiers du collège de Fontenay.



... Le 19 fév.

Les gazelles de l'Espérance récupèrent les sacs tricotés par les résidents de l'Ehpad avant de s'envoler pour la Sénégazelle. Retrouvez leur aventure dans le prochain Chartrain.

Sommaire...

Mars 2013 - N° 13.02
LE CHARTRAIN
Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr



Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Alain Miclard
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
Maquette : Fabienne Faujour



Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com

Deux jours à tuer...
Quand le polar investit le Pôle Sud

Effroi, intrigues, meurtres, suspects... En mars, la culture s'annonce bien sombre, mais saupoudrée d'humour (noir) et de talent (toujours). A travers des rendez-vous lecture, des rencontres avec des auteurs et des comédiens, puis un spectacle, la Médiathèque et le Pôle Sud plongent les Chartrains dans l'univers des polars noirs.



La date présumée du meurtre se situe entre le mardi 19 et le mercredi 20 mars. La scène de crime est le territoire de Chartres de Bretagne. Les suspects sont les deux comédiens de la compagnie *Udre Olik* et leurs complices sont les auteurs contemporains de romans noirs.

Bienvenue dans le Bip-Bip Lectures. La formule est simple : deux comédiens, deux mobylettes, dans leurs sacoches des textes choisis d'une vingtaine d'auteurs. Sur le principe des livreurs de pizza, les acteurs livrent à "*la commande*" des lectures d'une vingtaine de minutes, dans des lieux plus ou moins improbables. Les textes sombres et acides des auteurs de polars vont sillonner la commune. De la salle des profs du collège de Fontenay, à l'Ehpad de la Poterie sans oublier le salon privé de quelques maisons chartraines, Camille Kerdellant et Philippe Languille de la Cie *Udre Olik* viennent livrer quelques savoureux morceaux choisis de littérature, poésie ou théâtre, puisés dans l'univers du roman noir : humour (grinçant) garanti ! Si vous souhaitez y goûter... Rendez-vous le mardi 19 mars à 13h et 19h dans l'espace Cabaret du Pôle Sud et le mercredi 20 mars à 10h30 à la Médiathèque.

Des auteurs à la moulinette

L'équipe de la Médiathèque a choisi de valoriser des auteurs de ce genre littéraire à travers le collectif rennais Calibre 35. Du thriller au polar en passant par le roman d'aventure, onze écrivains partagent leur passion. Quatre d'entre eux seront présents le mardi 19 mars à partir de 19h30 dans l'espace Cabaret du Pôle Sud pour échanger autour d'un verre, présenter et dédicacer leurs écrits. Frank Darcel, ancien guitariste de Marquis de Sade puis d'Étienne Daho, a publié en 2004 un premier roman remarqué, *Le Dériveur* (prix des Écrivains de l'Ouest). En 2007 est sorti L'Ennemi de la chance. *Voici mon sang* est son troisième roman. David S. Khara est l'auteur, entre autres, de la série des Projets (*Bleiberg* en 2010, *Shiro* en 2011 et *Morgenstern* sortie en 2013). *Le Projet Bleiberg*, toutes éditions confondues, s'est écoulé à près de 100 000 exemplaires. Quant aux romans de Frédéric Paulin, ils s'orientent en deux axes : le roman noir historique et le polar contemporain, mélangeant critique sociale et chronique policière. Parmi ses romans : *Rappelez-vous ce qui est arrivé aux dinosaures* (2011), *Pour une dent, toute la gueule* (2012). Et enfin Claude Bathany, qui se lance sur le tard dans l'écriture de polars avec deux opus édités à ce jour *Last Exit To Brest* et *Country Blues*. Bien entendu, les ouvrages de tous ces auteurs sont disponibles à la Médiathèque grâce à un partenariat avec d'autres bibliothèques de Rennes Métropole.

Un bon coup dans la gueule

Toutes ces lectures, parfois glaçantes mais succulentes, nous conduisent tout naturellement vers le nouveau spectacle de la Compagnie Udre Olik. Après ses Bip Bip lectures, elle nous propose ni plus ni moins : Un bon coup dans la gueule (BCDG) le mardi 26 mars à 21h au Pôle Sud. BCDG, ce sont deux auteurs Claude Bathany, (présent à la rencontre du 19 mars), et Alain Fleury, (auteur de théâtre), une comédienne chanteuse (Camille Kerdellant), un comédien danseur (Philippe Languille), un acteur muet musicien et bruiteur (Pierre Payan), et quelques cadavres dans le placard. Par une série de saynètes ponctuées de brefs intermèdes musicaux et sonores, la pièce navigue entre burlesque et cruauté, le tout baigné de l'angoisse propre au roman noir. Une forme courte, théâtrale et poétique, visuelle, sonore, acide et drôle qui ravira amateurs et curieux.

Au Pôle Sud

- Bip-bip lectures publiques : mardi 19 à 13h et 19h dans l'espace Cabaret et le mercredi 20 à 10h30 (spécial Printemps des Poètes) à la Médiathèque.
- Rencontre auteurs : mardi 19 à 19h30 dans l'espace Cabaret.
- Déjeuner sur scène : mardi 26 à 12h30 dans l'espace Cabaret.
- Spectacle BCDG : jeudi 28 à 21h dans l'espace Cabaret.

Conseil municipal du 28 janvier



Aménagement - Urbanisme

. ZAC Les Portes de la Seiche
Dossiers de déclaration d'utilité publique et parcellaire : levée de réserves et déclaration de projet. L'enquête publique s'est déroulée du 28 septembre au 5 novembre 2012. Le commissaire enquêteur a reçu 26 personnes, 12 observations écrites et 2 observations orales ont été formulées. Il a remis son rapport en Préfecture le 6 décembre et a émis un avis favorable sur l'enquête parcellaire assorti d'une réserve et également un avis favorable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la ZAC assorti de deux réserves.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de lever les réserves formulées par le commissaire enquêteur, approuve la déclaration de projet portant sur l'intérêt général de la ZAC Les Portes de la Seiche, sollicite auprès de M. le Préfet l'arrêté portant déclaration d'utilité publique et cessibilité des terrains.

Administration Générale

. Adhésion à la Fédération des villes et conseils des Sages
Le Conseil décide d'adhérer à cette fédération pour un montant de 490 € par an. Mmes Delanoë et Caret sont désignées respectivement déléguée titulaire et suppléante du Conseil municipal.

Finances

. Participation des syndicats intercommunaux et de l'EHPAD de la Poterie aux charges administratives 2013
Le Conseil municipal décide de reconduire la participation des charges administratives supportées par la ville pour un montant global de 151 312,80 € cette année. Ces charges concernent la mise à disposition d'agents communaux pour des missions de secrétariat, finances, comptabilité et gestion du personnel.

. Achat mutualisé avec la commune de Noyal-Châtillon sur Seiche
Le Conseil décide d'acquérir une balayeuse de voirie avec la commune de Noyal-Châtillon sur Seiche. Le coût estimatif de cet achat est de 140 000 € hors taxe pour une capacité de 3 m³. Les deux collectivités prendront en charge pour moitié l'acquisition, l'entretien et la maintenance. Deux agents communaux de chaque commune seront formés à l'utilisation de ce matériel. Une subvention va être sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau "Loire-Bretagne".

. Incendie sur abri conteneur, indemnisation de l'assurance
Le 13 octobre 2011, nous avons enregistré un sinistre un incendie volontaire, provoqué dans le local des conteneurs installés place Lwowek. Par courrier du 8 janvier 2013, la SMACL nous propose d'accepter une indemnisation d'un montant de 12 238,80 €. Le Conseil accepte cette offre d'indemnisation.

. Notification des bases de foncier bâti 2012 : recours à présenter auprès du Préfet d'Ille-et-Vilaine ou/et des instances judiciaires.

Enfance, jeunesse, sports et culture

. Adoption d'un tarif pour le renouvellement des cartes API et médiathèque
Le Conseil décide de fixer un tarif de renouvellement de la carte lecteur de la médiathèque et de la carte API multiservices, en cas de perte ou de détérioration, à 3,40 € à compter du 1er février 2013.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir +... Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le www.ville-chartres-debretagne.fr

Des aménagements dans la ville

Deuxième quinzaine de mai, les services techniques de la commune vont procéder à la pose de coussins berlinois devant l'école Sainte-Marie, située en zone 30. Cette mesure, décidée par la municipalité, pour des raisons évidentes de sécurité, incitera les automobilistes à ralentir davantage devant l'établissement scolaire.

Le coussin berlinois (expérimenté pour la première fois à Berlin, d'où son nom) possède plusieurs avantages. Il ralentit les automobiles qui doivent passer au moins une roue dessus, sans gêner les vélos qui peuvent passer à droite, ni secouer les cars dont l'empattement des essieux est supérieur à leur largeur.

Rue de la Poterie, au niveau du rond-point, derrière le supermarché Netto, l'interdiction de stationner sera matérialisée par un marquage au sol. En effet, cette zone réservée à la livraison occasionnelle est parfois inaccessible aux livreurs et constitue un danger pour les piétons.

La rue de La Conterie menant à la piscine est située en zone 30. Le trafic y est important et certains automobilistes ne respectent pas les priorités à droite des voies sécantes. Ainsi, des panneaux "Stop" seront installés rue Paul Claudel, impasse Courteline et chemin des Longues Hayes à l'intersection avec la rue de La Conterie.

Un nouvel ensemble immobilier souffle sur La Braise

C'est une page de l'histoire de la commune qui se tourne avec la fermeture en juillet du restaurant La Braise. Faute de repreneur pour le commerce de bouche, le terrain de 1322 m² a été cédé par son propriétaire à l'entreprise de promotion immobilière Secib.

A l'angle de l'avenue de la Chaussairie et de l'allée des Jeutisses, la Secib réalise une opération de construction de 24 logements en accession libre. Il s'agit d'un projet d'initiative privée, conforme aux règles d'urbanisme. Le début des travaux est prévu en septembre 2013 et la livraison en 2015.

Autrefois une boucherie-charcuterie, le commerce du 2 avenue de la Chaussairie (ancienne rue nationale) devient un restaurant au début des années 60 : "*Un Monsieur Martinez a créé le restaurant et lui a donné son nom actuel. Une cuisine excellente, des grillades au feu de bois, une ambiance chaleureuse... Nous nous y retrouvions entre collègues ou en famille avec plaisir*" se souvient Pierre Guédard, ancien commerçant chartrain.

Aujourd'hui encore, La Braise est bien connue des gourmets qui s'y attablent pour goûter la cuisine de Fabien et Maryse Desreumaux. Séduits par l'âme de ce restaurant qui existe depuis plusieurs décennies, le couple avait repris le commerce en 2008. En juillet prochain, ils fermeront définitivement les portes de La Braise et s'orienteront vers de nouvelles aventures culinaires.



Le Facade sud du futur bâtiment.

Repas des Aînés





Près de 400 Chartrains ont répondu à l'invitation de Philippe Bonnin, Maire, et du centre communal d'action sociale, à l'occasion du 18e repas des aînés, à la Halle de La Conterie. Michelle Courtet, adjointe à la solidarité, a invité les convives à déguster le repas mitonné par le restaurant la Brique Rouge. Une vingtaine de bénévoles composée de conseillers municipaux, d'élus du CCAS et de conjoints ont œuvré à la réussite de cette journée animée musicalement par le groupe Cristal.





Etat Civil...

Naissances

- **13 janvier** Théo Chevalier *4, rue d'Irlande*
- **26 janvier** Maëlie Sancier *4, square R.Vautier*
- **9 février** Ewen Neau *7, rue Théodore Botrel*

Décès

- **4 février** Madame Denise Guisne *Le Theil de Bretagne*

Hommages

Le 31 janvier, Gabriel Hinault s'éteignait à l'âge de 92 ans. Installé à Chartres de Bretagne en 1978, il fut conseiller municipal de 1983 à 1995. En 2003, il est nommé au Conseil des Sages, auquel il appartenait toujours. Son engagement associatif est également riche puisque qu'il était membre de nombreuses associations sur la commune. Joueur de basket-ball jusqu'à l'âge de 76 ans, il restait très investi dans le club chartrain. Il avait l'habitude de dire : "*J'aime être actif, s'occuper des autres, cela empêche de vieillir !*".

Monsieur Gilbert Marchand est décédé le 9 février dernier. Membre de l'UNC et du Club de l'Amitié, il fut conseiller Sage de 2003 à 2006.

Agenda...

- **Dimanche 10 mars**
  Course cycliste Louison Bobet
  Départ à 13h30. Place de la Liberté
- **Jeudi 14 mars à 20h30**
  Assemblée générale crèche Mille-pattes
  Ferme des Peupliers
  RDV au Kiosque du Parc (voir page 5)
- **Lundi 25 mars à 18h30**
  Conseil Municipal - Vote du budget
  Salle du Conseil Municipal
- **Samedi 30 mars de 10h à 12h30**
  Chasse à l'œuf organisée par le comité des fêtes *Parc de loisirs*
- **Vendredi 5 avril, de 14h30 à 19h**
  Don du sang *Salle Victor Basch*

Réunion publique

Mardi 19 mars à 18h30 à la Halle de La Conterie,

La Municipalité tiendra une réunion publique pour informer la population, les élus et les organisations professionnelles des effets de la crise sur notre industrie automobile et des actions en cours en faveur du redressement de la filière en Ille-et-Vilaine.

Des actions de proximité
pour la protection des biens et des personnes

Lors du Conseil municipal du 28 janvier, la Lieutenante Muscat de la Gendarmerie de Bruz est venue exposer le bilan 2012 des interventions de la brigade.



■ *Photo : Sirpa Gendarmerie - Fabrice Balsamo*

Garante de la sécurité des personnes et de leurs biens, la Gendarmerie est un corps militaire qui dépend du ministère de la Défense. "*La brigade territoriale autonome de Bruz intervient sur les trois communes de Bruz, Pont-Péan et Chartres de Bretagne soit une surface de 4 881 hectares. Si la circonscription est moins étendue que les autres unités de la compagnie de Rennes, sa population dépasse néanmoins les 27 400 habitants. Pour assurer l'ensemble des missions, 22 militaires composent les effectifs*", a indiqué la Lieutenante Muscat lors de son intervention. Les principales activités de la brigade de Bruz portent sur la prévention de proximité, la sécurité routière, les missions de police judiciaire, les interventions, la formation (gestion des interventions, nouvelles technologies, nouvelle politique pénale…) ainsi que des missions diverses (procurations lors d'élections, transfert de détenus, prévention routière dans les écoles…). 45 % de l'activité porte sur les missions de police judiciaire, c'est-à-dire les enquêtes liées aux infractions. En 2012 sur le territoire de la brigade, 989 actes ont été constatés et 418 ont été élucidés. Cela représente une diminution de la délinquance par rapport à 2011 mais en augmentation par rapport à 2010 et les années antérieures. A Chartres de Bretagne le nombre de faits constatés est de 199 pour 2012. Il est en légère augmentation par rapport à 2011.

En ce qui concerne l'ensemble de la circonscription, les atteintes aux biens sont la nature d'infraction la plus fréquente. Leur nombre est en légère diminution (- 3 %), tandis que les atteintes volontaires à l'intégrité physique et les escroqueries augmentent (+ 4 faits par rapport à 2011). Les atteintes aux biens concernent en grande majorité les vols simples (+ 7%) tandis que l'on constate une baisse du nombre de destructions/dégradations de biens (- 30,4%) et de vols de véhicules (- 24,4 %).

Enfin, la lieutenante Muscat a tenu à souligner : "*L'année dernière sur la circonscription, nous avons constaté une augmentation préoccupante de cambriolages de résidences principales (28 en 2012, contre 6 et 15 en 2008 et 2011). Le phénomène touche malheureusement l'ensemble du département. Il s'agit de la priorité de la brigade mais aussi de l'ensemble de toutes les compagnies de Rennes*".

Que ce soit pour la protection des biens et des personnes ou pour la sécurité routière, le travail de la Gendarmerie s'effectue en étroite collaboration avec le policier municipal de Chartres de Bretagne.

Le saviez-vous ?

■ Gagnez du temps, utilisez la plainte en ligne http://www.porter-plainteenligne.fr/... En revanche, si vous requérez l'intervention immédiate des forces de l'ordre, ou en cas d'urgence, n'utilisez pas ce service, mais composez plutôt le 17.

Halte aux cambriolages... Conseils et bonnes pratiques

- Protégez votre habitation avec des volets et barreaux aux fenêtres, des serrures neuves ainsi que des serrures renforcées sur les portes-fenêtres. N'hésitez pas à changez les jeux de clés en cas de perte.
- Verrouillez portails, garages, ouvertures quand vous sortez. Ne laissez jamais de clé sous le paillasson ou dans les pots de fleurs.
- Faites ramasser votre courrier (une boîte aux lettres qui déborde trahit votre absence).
- Installez des éclairages extérieurs avec détecteurs de présence ainsi que des systèmes d'alarme.
- Gardez un minimum d'argent chez vous. Cachez vos bijoux ou mettez-les dans un coffre et enfin pensez à photographier vos objets de valeur (parlez-en avec votre assureur).
- Durant votre absence, toute l'année, les services de police municipale et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

■ Contact : *la Gendarmerie accueille le public du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h et le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h. 8 av. du Gal de Gaulle à Bruz. Tél. 02 99 52 61 06. Courriel : bta.bruz@gendarmerie.interieur.gouv.fr. En dehors de ces heures n'hésitez pas à composer le 17.*

■ 17 jeunes citoyens embarqués pour Cap à Cité

Ils ont entre 11 et 14 ans et ont répondu à l'appel de la municipalité pour embarquer dans le projet Cap à CITE. Cette initiative novatrice a pour objectifs de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté dans un esprit de tolérance et dans le respect des valeurs de la République, d'encourager les initiatives, de favoriser le vivre ensemble, l'autonomie et la prise de responsabilité dans l'intérêt de tous.

Accueillis par les élus le 19 janvier dernier, ils ont visité la Mairie puis la piscine de La Conterie. Ils se sont retrouvés le 16 février à Rennes pour une nouvelle journée de découverte des institutions (visite du centre historique de Rennes et du Parlement de Bretagne). Les 9 et 10 mars c'est un week-end studieux, ponctué de jeux et de découvertes, qui les attend à Cancale.



Raphael CAMPS, Tanguy COUTAIN, Vinciane GIRAUD , Lisa LE FLOCH, Léa LE GALL, Azenor LEMENTEC, Mathilde LOUIS, Rowan MANDART, Antoine POTIN, Elizabeth POTIN, Malo RIDART, Lisa ROUAULT, Baptiste PITARD, Maud AMOURIAUX, Erwan LEROY, Anais BETTON et Emeline MORVAN.

édiTO...

Philippe BONNIN, Maire, Vice-Président du Conseil Général

La crise économique nous réserve de très mauvaises surprises

L'actualité montre très explicitement que la politique économique de l'Europe n'offre aucune issue satisfaisante. En 2012, la réduction du déficit budgétaire de la France aura été de 0,7 % du Produit Intérieur Brut (PIB). Simultanément, le même PIB qui mesure la production de richesses à l'échelle des Etats aura baissé de 0,3 %. Dans la "Zone Euro", le recul moyen du PIB a été de – 0,6 % dont – 0,7 % en Espagne, – 0,9 % en Italie et – 0,6 % en Allemagne. La réalité, c'est que nos destins sont tous liés ; et si les pays du Nord, dont l'Allemagne ont pu espérer un moment qu'ils pouvaient tirer partie de leur avantage économique sur le Sud, la perte de leurs marchés dans le reste de l'Europe en récession les renvoie tout autant vers une impasse.

En clair, réduire seulement les déficits tue la croissance ; mais sans croissance, il n'y a pas de réduction possible et durable des déficits pour résorber la dette… Sans remonter à 1929, cette spirale infernale est parfaitement connue depuis des années. Sur le plan social, les effets sont catastrophiques pour l'emploi des jeunes, mais pas seulement.

A propos de compétitivité

Dans un tel contexte, ceux qui prétendent qu'en matière économique nous pouvons tout changer en abaissant les salaires des employés et des ouvriers ont tort. A l'échelle macro-économique, il ne faut jamais négliger le fait que les rémunérations représentent le pouvoir d'achat et donc le droit à vivre décemment pour les salariés, les familles, les retraités ou les travailleurs indépendants. Le pouvoir d'achat, c'est aussi le moteur de la demande. En outre, seule la demande suscite l'acte d'investissement dans les entreprises ; qu'il s'agisse de répondre au défi des volumes, comme à la concurrence. En matière de compétitivité, et hors des coûts sociaux, comme de la performance technologique grâce à l'investissement, l'Europe subit sans réagir la variation des taux de changes monétaires. Tous les jours, les nouvelles puissances économiques, le Japon ou encore les Etats-Unis émettent de la monnaie et en achètent d'autres pour dévaluer leurs propres devises et gagner en compétitivité relative. Tous les économistes savent que la fluctuation des monnaies interagit sur la compétitivité entre les pays et donc sur la croissance, en facilitant les importations ou les exportations selon la valeur des devises les unes par rapport aux autres.

Faute de coordination bien comprise entre tous ces facteurs qui constituent des leviers de croissance s'ils sont bien utilisés, l'économie européenne s'enfoncera un peu plus encore dans la récession.

L'industrie automobile est au bord du gouffre

Dans un désordre sans nom, l'industrie automobile française est au bord du gouffre et rien n'y fait : les tenants d'une orthodoxie de la pensée néolibérale continuent à nous asséner de solutions qui nous conduisent inéluctablement à la catastrophe. Je tiens à vous dire que la vie communale et industrielle chartraine n'est pas en dehors de ces considérations macro-économiques. Alors qu'on ne traite jamais l'avenir de notre industrie automobile dans sa globalité, les services fiscaux et la direction financière du Groupe PSA viennent de procéder à de petits calculs et ajustements biens dérisoires ou insignifiants, comparés à l'ampleur des enjeux industriels qui nous attendent.

Mesquineries fiscales !

Sur un montant de bases communales de foncier bâti correspondant à 13,8 millions d'euros (13 824 742 €), une somme de 239 156 € a été retranchée sans que la commune n'en ait été informée. C'est la première fois qu'un tel recul en valeur des bases de foncier bâti est enregistré par nos services entre le montant notifié (en mars 2012) et l'état définitif pour l'année (en décembre 2012). Certes, à l'issue de la réforme de la taxe professionnelle de 2005, nous avions subi une baisse conséquente de nos bases : 2 millions d'euros. C'était le cas pour toutes les communes concernées par des établissements industriels automobiles de grande taille. Il s'agissait alors de la conséquence d'un changement dans la loi de finances. Dans la situation actuelle, il n'y a pas eu de modification législative.

En 2012, force est de constater que l'Etat s'est permis de négocier avec un tiers (en l'occurrence PSA Peugeot-Citroën) et de réduire les recettes de la commune sans en assumer lui-même les répercussions pour notre budget. C'est la raison pour laquelle le Conseil Municipal vient d'apporter son soutien unanime à mon interpellation du Préfet. Si la réponse reste insatisfaisante, nous n'hésiterons pas à faire entendre notre cause devant la juridiction administrative qualifiée. Je remercie les élus pour leur soutien à ma démarche et dont le seul objectif reste d'obtenir les explications nécessaires, puis réparation. Si nous n'agissions pas ainsi, je m'interroge sur ce qui pourrait nous advenir dans les prochaines années… La méthode est d'autant plus inacceptable que d'un côté, on nous prive sans préavis d'une ressource qui représente quelques 30 000 € et de l'autre, l'Etat nous demande de nous adapter à la nouvelle organisation des rythmes scolaires avec un coût supplémentaire à la clé.

Histoires de poubelles

Quelques rappels de civisme

Le préfet Eugène-René Poubelle avait eu la brillante idée d'obliger les Français à mettre les ordures dans des récipients plutôt que de les déposer sur la chaussée. Depuis 1883 cette mesure a évolué. Dorénavant, les habitants sont également invités à trier leurs déchets et à les répartir dans différentes poubelles ou sacs.



En +

Remplacer un bac ou le faire réparer, se réapprovisionner en sacs, savoir comment trier... Toutes les infos au 0 800 01 14 31 (n° vert de Rennes Métropole) et sur le site internet de Rennes Métropole :

http://metropole.rennes.fr/pratique/infos-demarches/dechets-proprete/

L'enlèvement, la collecte et la valorisation des déchets ménagers et spéciaux sont assurés par la communauté d'agglomération Rennes Métropole depuis le 1er janvier 2001. 40 camions bennes et autres véhicules sont utilisés pour cette collecte. En 2012, ils ont parcouru, 1,1 million de kilomètres. 95 583 tonnes de déchets ont été incinérées par l'Unité de Valorisation Energétique (UVE), l'ex-usine d'incinération et 6 millions de sacs jaunes ont été récoltés.

Cet hiver, des incivilités ont été signalées : des sacs jaunes éventrés et répartis sur les trottoirs, des dépôts sauvages au pied des conteneurs enterrés... Dans un souci de respect de l'environnement, des habitants et du personnel de la ville qui supplée ces incivilités, voici un rappel des règles élémentaires du tri et de la collecte :



■ **Pour les ordures ménagères**
Elles sont à déposer dans des sacs plastiques fermés puis dans les bacs roulants à couvercle vert pour l'habitat individuel ou dans les conteneurs enterrés ou aériens. La collecte par Rennes Métropole se déroule le vendredi à partir de 14h30.

■ **Pour les recyclables**
. Ils sont à regroupés dans les sacs jaunes de 50 litres pour un habitat individuel et les petits collectifs.
. Dans les bornes aériennes ou enterrées où l'on peut glisser des sacs de 80 litres maxi, pour les secteurs desservis en apport volontaire.
. Jetez les déchets en vrac dans les bacs roulants à couvercle jaune pour les collectifs de plus de 5 logements.
. Pour descendre les déchets de l'appartement, utiliser un sac de pré-collecte.
. Les sacs jaunes sont déposés au plus tôt le mardi soir précédant la collecte réalisée par Rennes Métropole le mercredi à partir de 14h30.

■ **Le verre et les bouteilles** doivent être mis dans les conteneurs à verre et non à côté, dans un sac plastique.

■ **Les encombrants** doivent être amenés en déchetterie et non laissés dans la rue. Retrouver sur le site de la ville www.ville-chartresdebretagne.fr toutes les informations utiles ainsi que les adresses et horaires d'ouverture des déchetteries de l'agglomération.

Prenez note... Des formations gratuites pour réduire mes déchets organiques

Afin de former des usagers à la gestion durable des déchets organiques : le compostage, la gestion des déchets verts, le lombricompostage. Rennes Métropole met en place des modules de formation sur le site de la Taupinais.

■ **Module 1 et 2 :** je souhaite composter ou améliorer ma pratique de compostage. **Objectif :** apprendre à démarrer et à bien suivre un composteur collectif ou individuel - savoir diagnostiquer les dysfonctionnements de son composteur et y remédier.
. Public : débutant - personne ayant suivi le module 1 ou pratiquant le compostage depuis plus d'1 an.
. Dates : samedi 16 mars, mercredi 3 et samedi 13 avril, samedi 25 mai ou mercredi 19 juin.

■ **Module 3 :** je valorise mes déchets verts. **Objectif :** gérer durablement ses déchets de jardin (tonte, broyage, paillage, biodiversité).
. Public : toute personne souhaitant mieux gérer ses déchets verts
. Dates : mercredi 27 mars, samedi 13 avril, mercredi 15 mai ou samedi 8 juin.

■ **Module 4 :** j'apprends à fabriquer et à utiliser mon lombricomposteur. **Objectif :** savoir fabriquer et utiliser un lombricomposteur.
. Tout public. Dates : samedi 16 mars, mercredi 3 avril, samedi 25 mai ou mercredi 19 juin.

■ **Module 5 :** je souhaite devenir guide-composteur. **Objectif :** devenir une personne ressource en terme de compostage individuel ou collectif.
. Public : personne ayant déjà suivi les modules 2 et 3.
Dates : mercredi 27 mars ou samedi 8 juin.

▪ Horaires : mercredi 14h à 17h ou samedi 9h à 12h.
▪ Inscriptions préalables au moins une semaine à l'avance au 0 800 01 14 31 (n° vert) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h ou par mail : dechets@agglo-rennesmetropole.fr

Expression de la Majorité

La Marionnais, vers une nouvelle vie

En 2007, la municipalité s'était opposée au rachat par un privé de la ferme de la Marionnais. En acquérant cette propriété, l'objectif était clair : préserver et sauvegarder un patrimoine bâti dont les premières édifications remontent au 17e siècle. Quelques années plus tôt, dans ce même état d'esprit, notre majorité a sauvegardé la ferme des Peupliers au moyen d'un chantier d'insertion organisé par la commune. Le site abrite aujourd'hui la crèche parentale "Mille Pattes", des locaux polyvalents dédiés aux activités festives et d'animation ainsi qu'un logement communal d'urgence.

L'acquisition de la ferme de la Marionnais pour un montant de 320 000 € a été portée par Rennes Métropole au titre du Programme Local de l'Habitat. Le projet de la commune était de réhabiliter les lieux à échéance de 6-8 ans pour y aménager des logements aidés, la propriété restant naturellement publique. La délibération de 2007 précisait cet objectif adopté par l'ensemble des élus municipaux de l'époque.

En 2012, la ville a lancé l'étude de réhabilitation en logements de ce corps de ferme. La finalité recherchée était double : redonner au bâtiment son aspect extérieur d'antan et trouver avec l'office public d'Ille-et-Vilaine "Habitat 35", le meilleur montage financier permettant d'équilibrer l'opération.

En juin dernier, le Conseil municipal a adopté, à l'unanimité, le projet de transformation. Celui-ci a été présenté dans le Chartrain de juillet-août 2012. A sa demande, nous avions préalablement présenté le projet au Conseil des Sages le 24 avril.

Fin 2012, l'association "Mémoire du Pays Chartrain" a souhaité rediscuter la destination de cet ancien bâtiment de caractère. Ses membres soulignaient à juste titre l'intérêt patrimonial de ces lieux. Nous avons entendu l'association dont la commune est le premier financeur. Dans ce contexte, nous avons décidé de geler pour une durée de 12 à 18 mois le projet de transformation de la ferme en logements.

Cette période de quelques mois doit permettre de travailler en concertation avec Mémoire du Pays Chartrain sur de nouvelles propositions d'utilisation et sur les possibilités de financer les travaux en dehors des contributions publiques.

A l'issue de cette période, le Conseil municipal décidera du devenir de la Marionnais.

Notre volonté a toujours été de sauvegarder notre patrimoine communal, de lui redonner vie tout en veillant à maîtriser l'enveloppe financière qui devra être acceptable et acceptée par tous.

J. ABIVEN, M. BABOUR, A. BLANCHET, P. BONNIN, D. BONNIOU, JL. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, M. DESREZ, R. GAUTIER, JF. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, AM. LAUBE, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, MM. LOUIS, A. MICLARD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Expression de l'opposition

A la recherche de la fiscalité perdue

Le vote annuel du budget constitue un acte politique fondamental dans la vie d'une collectivité locale. C'est au travers de ses orientations, de ses choix et de sa cohérence dans le temps qu'il prend tout son sens. C'est aussi là que se dessinent le développement de la commune et ses projets pour demain.

Il est composé de deux sections : le Fonctionnement qui correspond aux dépenses courantes permettant d'assurer le bon fonctionnement de la commune (charges de personnel, entretien de la voirie, des bâtiments communaux, financement des écoles, soutien aux associations...) et aux recettes dont dispose la commune, notamment les recettes fiscales. La section d'Investissement regroupe les programmes d'acquisition de nouveaux matériels, de construction ou de rénovation d'équipements, d'infrastructures, d'aménagement des voiries...

Un indicateur stratégique dans le budget d'une commune est constitué par le solde résultant de la différence entre les dépenses et les recettes réelles de fonctionnement. Il s'agit de l'autofinancement qui sera ensuite affecté au remboursement du capital des emprunts contractés et le financement d'une partie des investissements.

A ce jour, le projet de budget de la commune pour 2013 fait apparaître un autofinancement net de l'ordre d'un million d'euros, et demeure ainsi à un niveau proche de celui de 2012. De fait, il devrait permettre à la commune de poursuivre sa politique d'investissement.

Toutefois, pour atteindre ce niveau d'autofinancement stratégique, il faut que la commune soit en mesure de préserver ses recettes fiscales et notamment celles liées au foncier bâti d'établissements industriels. En l'occurrence, comme retranscrit dans le compte-rendu du conseil municipal du 28 janvier 2013, suite à la notification des bases effectives de taxe foncière bâtie pour 2012 " *la différence entre les bases notifiées et effectives est de 239 156 € ce qui représente une perte de recettes de fiscalité de 28 890 €* ". C'est la raison pour laquelle nous soutenons le Maire dans ses démarches pour obtenir toute explication concernant cet écart.

C. CARET, L. COSTA-MAUDIEU, P. FOUGLE, S. LE JEUNE.



Infos en +

Point Accueil Emploi

Les acteurs de l'insertion du canton de Bruz (PAE, Mission Locale, Animatrices locales d'insertion) et de Saint-Jacques de la Lande organisent la 6e édition du Café Conseil. Cette manifestation est l'occasion pour les demandeurs d'emploi de rencontrer des employeurs locaux, s'exercer à la pratique de l'entretien, recueillir des informations sur des secteurs d'activité et sur les modes de recrutement des entreprises... Une dizaine d'entreprises de différents secteurs d'activité seront présentes.

Mardi 16 avril à partir de 14h à l'EPI Condorcet de St-Jacques. Inscription obligatoire auprès du PAE chartrain, 1 rue Mme de Janzé. Tél. 02 99 41 33 34. Un atelier préparatoire aura lieu début avril pour les personnes inscrites.

Un film sur PSA

Bertrand Soriot, ancien élève du collège de Fontenay est aujourd'hui auteur réalisateur caméraman. Il travaille actuellement sur un documentaire de société de 52 minutes dont le sujet est "Le plan de restructuration chez PSA". Pour cela, il recherche des ouvrier(e)s ou des anciens ouvrier(e)s scolarisés au collège de Fontenay dans les années 1970/75 et pouvant apporter leur regard et leurs questionnements sur cette crise.

Si vous êtes intéressés, contactez Bertrand Soriot au 06 72 14 05 73.

Conférence santé

Cholestérol, diabète, obésité, maladies cardio-vasculaires... Les élus MSA des cantons de Bruz et Rennes S.E. organisent une réunion d'informations et d'échanges sur les maladies liées aux mauvaises habitudes alimentaires.

Mardi 19 mars à 20h15 salle Victor Basch. Réunion ouverte à tous publics, jeunes et adultes. Entrée libre.

Télévision

Le 26 mars prochain, 6 nouvelles chaînes de la TNT arrivent à Chartres. Cette opération implique des modifications techniques sur les émetteurs qui peuvent perturber la réception des chaînes préexistantes. Après cette date, vous pourrez effectuer une recherche et une mémorisation des chaînes sur votre téléviseur TNT ou sur l'adaptateur TNT.

+ d'infos ou conseil : Agence Nationale des Fréquences *au 0 970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel local) ou sur le www.recevoirlatnt.fr.*

Qi-Gong Espérance

A partir du mercredi 13 mars, l'association chartraine propose des séances hebdomadaires de Qi-gong de 12h30 à 13h15. 12 séances jusqu'en juin salle Owens de l'Espace Brocéliande au tarif de 75 € (+ 9 € pour la carte Espérance).

Infos au 09 52 88 20 25.

Un petit pas pour les Chartrains...

Un grand pas contre le cancer

Dépistage du cancer colorectal
Le meilleur endroit pour faire le test, c'est chez soi.
Parlez-en avec votre médecin.

Pour la 6e année consécutive, le mois de mars est l'occasion pour les autorités sanitaires de lancer la campagne de mobilisation contre le cancer colorectal. La commune de Chartres de Bretagne, en partenariat avec des associations locales, a décidé de s'associer à cette campagne en proposant une randonnée familiale et culturelle dans la ville.

La campagne de mobilisation pour le dépistage du cancer colorectal est baptisée Mars Bleu. "*Troisième cancer le plus fréquent chez l'homme, après celui de la prostate et du poumon et deuxième chez la femme, le cancer colorectal est à l'origine de plus de 17 000 décès en France. En 2011, le nombre de nouveaux cas de cancer colorectal a été estimé à 40 500 ; près de la moitié des tumeurs est diagnostiquée entre 50 et 80 ans*", souligne Monique de Saint-Jean, présidente du Comité féminin d'Ille-et-Vilaine pour le dépistage des cancers. Depuis 2009, le cancer colorectal fait l'objet d'un programme de dépistage organisé qui vise à en réduire la mortalité. Ce programme s'adresse aux hommes et femmes âgés de 50 à 74 ans, qui sont invités tous les deux ans à réaliser un test de recherche de sang dans les selles appelé Hémocult. Le dépistage du cancer colorectal permet d'identifier la maladie à un stade très précoce de son développement et de détecter des adénomes (tumeurs bénignes), avant qu'ils n'évoluent vers un cancer. Le médecin traitant occupe un rôle central au sein de ce dispositif. En France, le taux de participation au programme de dépistage s'affaiblit (32 % en 2011 contre 34 % en 2010), il reste inférieur aux recommandations européennes de 45 % au minimum.



Les associations Courous d'Chemins et Mémoire du Pays Chartrain s'associent à la municipalité pour une randonnée solidaire.

Informer et mobiliser

Afin de sensibiliser le public et de promouvoir l'activité physique, une **balade familiale de 7 km** est proposée le samedi 23 mars au départ du Kiosque du Parc de Loisirs, avec des pauses culturelles sur l'histoire du patrimoine chartrain. "*Cette marche conviviale, de sensibilisation et de prévention au cancer colorectal, sera conduite par les associations : Mémoire du Pays Chartrain et les Courous d'Chemin en partenariat avec le Comité Féminin pour le Dépistage des Cancers*", explique Dina Joalland, conseillère déléguée à la Santé. Un euro symbolique au profit du Comité Féminin d'Ille-et-Vilaine pour le dépistage des cancers est demandé pour la participation à cette randonnée. Un stand d'information de l'association pour le dépistage des cancers en Ille-et-Vilaine se tiendra au parc des loisirs dès 14h. Cette marche familiale s'achèvera au kiosque du parc autour d'un goûter offert par la commune.

■ ***En pratique...*** *RDV samedi 23 mars à 14h au Kiosque du Parc.* ***+ d'infos ... www.comitesdepistagecancers.fr***

Jardins familiaux...

Mode d'emploi

Rencontre avec Régine Jouet, conseillère municipale, déléguée à l'économie de proximité, à l'emploi et à l'insertion.

Pourquoi proposer des jardins familiaux sur la commune ?

Depuis 2006, la Ville propose aux habitants de louer des jardins. Cette parcelle de terre permet de cultiver des produits sains nécessaires à la consommation de la famille. Au-delà du bénéfice immédiat du potager, les jardins familiaux concourent à créer des liens sociaux très forts, favorisant ainsi les rencontres entre les habitants autour de ces carrés de verdure et de vie. Les 14 jardins des Peupliers et les 5 de l'avenue de la Marionnais ont une surface qui varie de 100 à 160 m². Ils sont entièrement clôturés, pourvus d'un portillon, d'un abri en bois individuel ou collectif et d'un récupérateur de pluie. Quatre nouvelles parcelles sont disponibles dans le secteur des Peupliers.

Qui peut en bénéficier, à quel coût ?

Les jardins sont réservés aux Chartrains. Ils sont attribués pour une période de 5 ans (renouvelable) en priorité aux foyers à revenus modestes et aux familles vivant en habitat collectif par une Commission composée d'élus et de membres du Centre Communal d'Action Sociale. Le loyer annuel est de 0,80 € le m² (fixé par le Conseil Municipal révisable chaque année). Les charges (eau, électricité...) sont réparties sur l'ensemble des jardins familiaux.

Quelles sont les démarches à effectuer ?

Un dossier est à retirer à l'accueil de la mairie. Les dossiers complets (justificatifs de revenus et de résidence sur la commune) seront examinés en commission. Ensuite, un contrat de location est rédigé avec le bénéficiaire qui signe également le règlement intérieur des jardins.

+ d'infos... en Mairie au 02 99 77 13 00 ou commune@ville-chartresdebretagne.fr

■ Eoliennes de toit... Se poser les bonnes questions

La Bretagne connaît depuis plus d'un an un démarchage à domicile important en matière de vente de petites éoliennes de toit, parfois couplées à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Avant de signer le contrat, des questions indispensables se posent : mon habitation et son environnement immédiat sont-ils adaptés ? L'installation des éoliennes de toit nécessite une étude technique préalable approfondie fondée sur de nombreux paramètres. Ai-je le droit d'installer le matériel sur ma maison ? La pose de l'éolienne requiert au minimum une déclaration préalable de travaux en mairie. Comment vérifier les prévisions de production annoncées par le commercial ? Avant de vous engager, faites vérifier les prévisions de production annoncées par un Espace info-énergie.

Dans tous les cas, prenez le temps de réfléchir à tête reposée avant de vous engager vous n'avez aucune obligation de signer le contrat qui vous est proposé !

+ d'infos sur l'Espace info énergie
Maison de la consommation et de l'environnement à Rennes. Permanence téléphonique de 13h30 à 17h30 au 0 805 203 205 (gratuit depuis un poste fixe). Site : www.mce-info.org Courrier : info@mce-info.org.

Côté nature

■ Opération broyage

La commune renouvelle l'opération broyage. Apportez vos déchets de tailles aux agents des services techniques et repartez avec du paillage tout frais !

Samedi 16 mars de 10h à 12h (gratuit), sur le site de l'ancienne station d'épuration, à côté de la déchetterie.

■ Jardins ouverts

Les acteurs du tourisme, de l'environnement et du jardinage se mobilisent pour promouvoir les solutions de jardinage au naturel, sans pesticide ni engrais chimique. Les 15 et 16 juin, des jardiniers amateurs ouvrent gratuitement leur porte aux visiteurs pour échanger techniques, savoir-faire, trucs et astuces de jardinage. Pour participer, il n'est pas nécessaire d'avoir un jardin d'exception. Il suffit de jardiner sans produit chimique, de présenter quelques solutions intéressantes et surtout d'avoir envie de transmettre son expérience.

Pour vous inscrire... Formulaire d'inscription sur ***www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org*** *(à retourner avant le 5 avril).*
+ d'Infos au 02 99 30 35 50







MAPOROU

fait son Festival Multicouleurs

Le 6 avril prochain, l'Association Maporou et trois associations chartraines organisent le festival Multicouleurs à la Halle de la Conterie. Ce nouveau rendez-vous sur le département d'Ille-et-Vilaine a pour vocation de favoriser les rencontres des différentes cultures du Mali, de la Pologne, de la Roumanie et de la Bretagne.

■ Festival Multicouleurs, samedi 6 avril à la Halle de La Conterie ■ Entrée 3 € min. et gratuit pour les moins de 12 ans ■ Contact : Anouck Joubier : 02 99 14 39 47 ■ Maporou est à la recherche de bénévoles, si vous êtes intéressés, envoyez un mail à maporou@free.fr

Mali... Pologne... Roumanie... De ces trois destinations lointaines sont nées trois associations (fédérations départementales et régionales) de jumelage : Ille-et-Vilaine-Mopti, Bretagne-Pologne, Solidarité 35 Roumanie. Maporou a été créée en 2010 ; son rôle est d'apporter à ses trois associations un soutien logistique et d'encourager des actions communes. Elle a souhaité élargir son activité en organisant un projet commun aux trois structures. Ainsi est né le festival Multicouleurs.

Rapidement, le choix du lieu s'est arrêté sur Chartres. La pertinence de cette localisation a été évidente étant donné l'implication et le dynamisme des trois associations locales de Chartres qui adhèrent à leur fédération respectives (S35R, AIVM et Bretagne Pologne). Ainsi, Chartres-Lwowek (comité de jumelage avec la Pologne), Chartres-Roumanie, et Téria (association de coopération avec Mopti et Tendeli au Mali) ont répondu favorablement et sont aujourd'hui parties prenantes de la mise en œuvre du projet.

Rendez-vous est donné à la Halle de La Conterie le 6 avril dès 14h. Des animations permettront de découvrir les spécificités culturelles et culinaires de chaque destination grâce à des expositions, des jeux et des stands. La cuisine centrale s'associe à l'évènement en proposant aux enfants qui fréquentent les restaurants scolaires de déguster des plats traditionnels de ces pays amis.

06 Avril 2013
Festival Multicouleurs
Mali / Pologne / Roumanie / Bretagne

Au programme

Des ateliers...

■ Peinture sur œuf avec Violeta Semeniuc (Roumanie). ■ Peinture sur bois avec Alicia Bachminska (Pologne). ■ Chants polonais avec Agata Krwarnik. ■ Création de bogolan (tissu teint grâce à une technique malienne) avec Lucie Bruneau Touré. ■ Prestation du Cercle Celtique de Chartres de Bretagne. ■ Des jeux traditionnels de pays seront installés par l'association Jaupitre. Il s'agit de jeux bretons en bois sur lesquels les festivaliers pourront s'entraîner et jouer librement.

Des expos...

■ "Sibiu à l'occasion des fêtes pascales d'avril 2012" par "Atelier 5", groupe d'aquarellistes de Pacé et Rennes qui se sont rendus en Roumanie. ■ Photos de Michel Ogier sur Poznań, ville jumelée à Rennes. ■ Instruments de musique maliens et projections de films sur la vie au Mali.

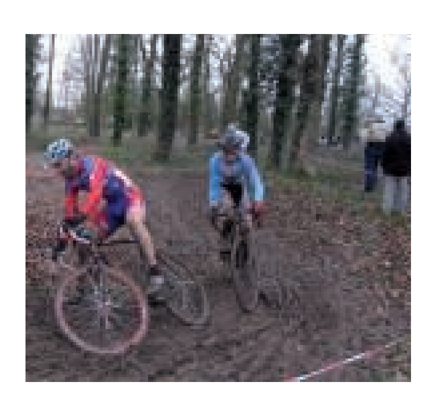
Dès 19h, des concerts...

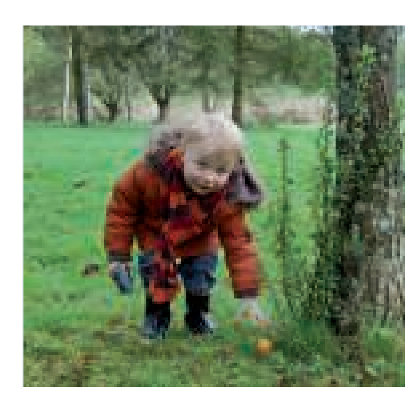
■ Agata Krwawnik Quartet (Pologne) ■ Kandia Kora (Mali) ■ Klev (Bretagne) ■ Freilach (Roumanie).

Comité des fêtes

■ Course à l'œuf de Pâques

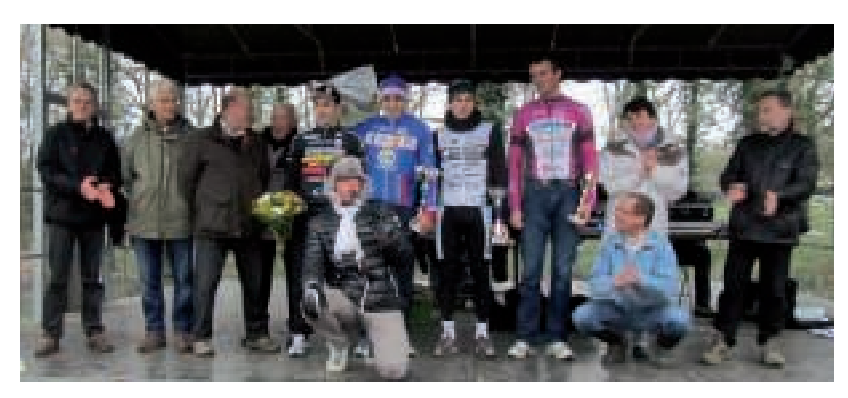
Le Comité des Fêtes propose la 8e édition de la chasse à l'œuf le **samedi 30 mars, de 10h à 12h30** au parc de loisirs. Tous les enfants sont invités à partir de 10h pour dénicher des balles de tennis numérotées disséminées dans le parc. Les balles seront échangeables au "car podium" contre des chocolats.





■ 36e cyclo-cross...

110 coureurs ont participé aux six épreuves du Cyclo-Cross organisé par le Comité des Fêtes le dimanche 3 février dernier. L'épreuve phare espoirs et seniors, avec 55 coureurs au départ a été remportée par Julien Roussel (VC Rouen) suivi de Yann Le Quéau (Leucémie espoir Quimper) et de Gérard Bramoullé (VC Canton des Pieux).



À voir à côté

À Pont-Péan

■ Café des aidants

A l'initiative du Clic Alli'âges, un café des aidants cantonal, pour rompre l'isolement des familles accompagnant leur proche malade, handicapé, âgé, ou en perte d'autonomie, mais aussi pour partager ses expériences et échanger en toute convivialité autour d'un café.

Lundi 18 mars au bar les Genêts de 15h à 16h30. Inscription au 02 99 77 35 13. Accès libre et gratuit... Infos sur http://www.aidants.fr ou www.clic-alliages.fr

■ Atelier scrapbooking

L'atelier de créativités de Pont-Péan propose un stage de scrapbooking.

Dimanche 17 mars, à l'Espace Beausoleil. Infos et inscriptions au 02 99 57 90 32 ou 06 80 76 79 24 marihelene7@hotmail.fr

À Saint-Erblon

■ Randofolies

Le salon du Grand Ouest des loisirs nature et des randonnées ancre son navire dans son port d'attache : Saint-Erblon les 15, 16 et 17 mars. Les Pyrénées sont sur le devant de la scène. Conférences-découvertes ou techniques, films, randonnées, ateliers d'essais et de démonstrations...

Infos et programme complet sur www.lesrandofolies.com

■ Bourse aux vêtements

Vente de vêtements de 0 à 14 ans, de matériel de puériculture et vêtements de grossesse saison printemps été.

Samedi 6 avril, vente de 14h30 à 17h30, Espace Du Guesclin. Contact : I. Chevalier au 02 99 05 16 04.

Cap sur les vacances de printemps

Séjour 7 - 12 ans

■ Du 22 au 26 avril, la Vilaine se fait la Belle ! La ville propose un séjour au grand air de l'estuaire de la Vilaine à Arzal. Au programme, balade en bateau, découverte du barrage, pêche à pied, fabrication de cerfs-volants, nœuds marins, veillée contée...

Tarif : 165 € (tarif de base chartrain). Inscriptions à l'Igloo le mercredi 3 avril à 19h (réservé aux Chartrains) et du 4 au 12 avril de 14h à 18h30 pour tous.*

Les Longues Hayes

■ Le centre de loisirs sans hébergement du 22 avril au 3 mai pour les enfants de 2 ans 1/2 (scolarisés) à 12 ans.

Inscriptions du 25 mars au mercredi 10 avril au centre de loisirs les mercredis ou aux accueils périscolaires Brocéliande et Auditoire ou à l'Igloo. Tarif à la journée : 8,55 €(tarif de base)*

Oxyjeunes 11 - 17 ans

■ Chaque année, Oxyjeunes rassemble près d'une centaine de Chartrains, à raison de deux sessions par an (avril et août). Du 22 avril au 3 mai, du sport au loisir créatif en passant par la découverte de l'environnement, les jeunes s'inscrivent à la journée avec un minimum de 2 journées.

Tarif à la journée avec repas : 13,66 € (tarif de base). Inscriptions à l'Igloo le mardi 2 avril à partir de 20h (réservé aux Chartrains) et du 3 au 17 de 14h à 18h30 pour tous.*

**Tarifs dégressifs selon votre quotient familial.*

Piscine de La Conterie - Aquadance



En 2012, 253 558 baigneurs ont fréquenté l'équipement aquatique intercommunal toutes activités confondues (cours, public, scolaires...).

Vendredi 15 février, ils étaient 550 jeunes à la 3e édition de la soirée Aquadance organisée par la piscine de La Conterie.





À voir

Au Pôle Sud

Ciné concert
Biques et Piafs
Jeudi 7 mars à 10h30 et 15h
Tout public à partir de 3 ans

Chanson
Chloé Lacan "Plaisirs solitaires"
Vendredi 15 mars à 21h

Théâtre
Compagnie Udre Olik
BCDG/Un bon coup dans la gueule
Jeudi 28 mars à 21h
Tout public à partir de 14 ans.

Bip bip lectures sur la Ville
les 19 et 20 mars
(voir article page 1)

Musique du Monde
Olli et Mood. Voyage musical au cœur de l'Inde traditionnelle.
Vendredi 5 avril à 21h

Au Carré d'Art

" La zone "
Photographies de Guillaume Herbaut
Du 14 mars au 13 avril

À la Médiathèque

Rendez-vous contes
Mercredi 20 mars à 16h30
Pour les enfants à partir de 4 ans, accompagnés d'un adulte. Gratuit.

Bébés lecteurs
Histoires pour les tout-petits rythmées par des comptines, chansons et jeux de doigts. Animé par des ados
Samedi 6 avril à 10h30
Enfants de 0 à 3 ans. Sur réservation.

Réservation à la Médiathèque au 02 99 77 13 22 ou chartres.mediatheque@orange.fr

Conférence

L'Histoire de Bretagne pour tous

Conférence organisée par Div yezh Bruz en partenariat avec Bruzhoneg, dans le cadre de Sevenadur, événement culturel sur le pays de Rennes. Cette conférence sera animée par l'historien Jean-Jacques Monnier et l'homme de radio Olivier Caillebot auteurs de l'Audio-Livre "L'Histoire de Bretagne pour tous" qui parcourent toute l'Histoire de Bretagne sous une forme totalement nouvelle : une interview entrecoupée de vidéos et de documents sonores.

Vendredi 15 mars, à 20h30, à Bruz. Entrée gratuite. Maison des associations de Bruz, salle Romarin, 59 avenue Alphonse Legault.

De la médiathèque à l'Ehpad

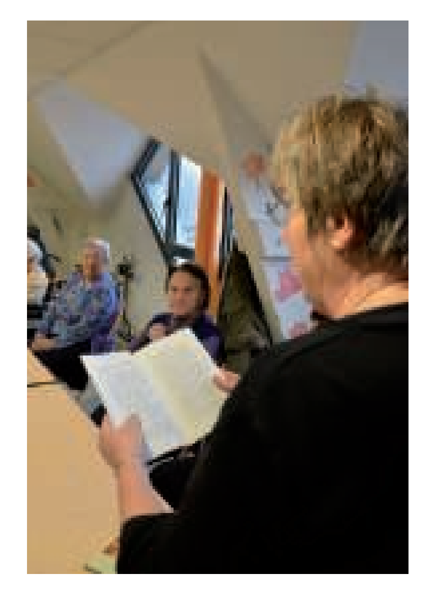
Histoire d'en parler

Grâce à un partenariat entre la Médiathèque et la Résidence de la Poterie entretenu depuis 2007, des nouveaux ateliers de lecture à haute voix sont proposés aux résidents volontaires de l'Ehpad et du foyer de vie. Entre contes et légendes du terroir, récits humoristiques ou encore théâtre, ces séances, animées par cinq bénévoles à tour de rôle, permettent d'entretenir la mémoire, de partager des souvenirs en captivant l'attention.

Comme chaque mardi matin, lorsque deux bénévoles lectrices arrivent à l'Ehpad, des résidents sont déjà là, assis dans le hall. La lecture à voix haute est un moment attendu. D'autres arrivent progressivement accompagnés ou non de Paule Houée, l'animatrice. Ce mardi-là, ce sont Annick et Marie, passionnées de lecture, qui se donnent la réplique. Un cercle se forme, chacun trouve sa place, les conversations s'achèvent et la lecture commence : "*La lecture à voix haute, au début, m'a paru assez difficile*", explique Marie, bénévole. "*Il faut lire suffisamment fort et lentement pour que tout le monde entende bien sans buter sur les mots*", complète Annick.

Aujourd'hui c'est la courte histoire de l'anniversaire d'Hyppolite Framottet, le 23 juin 1906. Ce récit de Philippe Claudel passionne l'auditoire. Le personnage, haut en couleurs, vient de s'offrir sa première automobile. Mme Sellier ferme les yeux, se laisse bercer. Mme Hervé est aux aguets en attente de l'issue de cette aventure. Eugène, résident du foyer de vie et son papa, M. Piron se laissent prendre par le récit... Chacun part en voyage avec





l'histoire. Le fait d'être ensemble dans l'écoute d'un même récit, de vivre ces émotions invite ensuite à la rencontre et aux discussions. M. Piron évoque ses souvenirs des premières automobiles : "*Dans mon enfance dans les années 30 du côté de Bédée, seuls les notables et les commerçants avaient des véhicules. Ma première voiture fut une traction avant*". Mme Hanry poursuit : "*Je me suis mariée en 1948 et nous avons eu la nôtre en 52. Quel événement, comme pour M. Framottet !*". La lecture semble donner l'envie de prendre la parole.

"*Toutes les séances sont différentes mais à chaque fois elles amènent un moment fort que ce soit par les émotions que suscite la lecture ou par les conversations qui s'en suivent*", explique Paule Houée, animatrice. Il est déjà presque midi, le repas est bientôt servi et chacun rejoint son quotidien jusqu'à la prochaine parenthèse lecture.

CinéMA35 en Fête

Festival du 13 au 24 mars

Pour l'occasion, l'association CinéMA 35 et les salles associatives du département proposent plusieurs animations originales : des projections thématiques, une compétition courts métrages, des ciné-concerts, des rencontres-débats, des avant-premières et films bretons... Toutes les séances seront au tarif de 3,50 € (sauf pour celles en 3D).



Au cinéma Espérance de Chartres

- **Soirée court-métrages** — *Jeudi 14 mars*
- **La religieuse** — *En avant-première Vendredi 15 a à 21h00*
- **Concert + Marley** — *Lundi 18 mars 20h00*
- **Wadjda** — *Samedi 16 et mardi 19*
- **Le fleuve** — *Dimanche 17*

+ d'infos sur www.cinema35.fr ou au 02 99 62 29 18.

A la recherche de Chartrains...

Le journal d'informations municipales de la ville de Chartres de Bretagne est né en 1975. En 37 années de parution, son format et sa périodicité ont évolué. Au fil des années, la réalisation du journal communal s'est professionnalisée. Vie économique, actualités associatives, portraits, informations municipales, culture, enfance... Chaque mois, Le Chartrain s'efforce de refléter la vie locale. Afin d'archiver l'intégralité du journal depuis le premier numéro, le service communication est à la recherche de certains exemplaires manquants...

Si vous avez ces exemplaires, accepteriez-vous de les donner à la Mairie afin de compléter la collection ? Dans ce cas, merci de les apporter en Mairie à l'attention du service communication : Gwenola Ory-de Certaines au 02 99 77 41 05. Fabienne Faujour 02 99 77 41 06.

Merci.



Exemplaires manquants

N° 23 : entre 1980 et 1984 ■ N° 26 : entre avril et octobre 1984 ■ N° 30 : entre mars et octobre 1985 ■ N° 55 : entre janvier 1991 et avril 1992 ■ N° 60 et 61 : entre janvier et novembre 1993 ■ N° 64 : entre mars et novembre 1994.

Infonet

Retouche photo en un clic

Vous avez envie de donner un peu de cachet à vos clichés, mais n'êtes pas à l'aise avec les programmes complexes tels que Photoshop ou Gimp ? Pixl-r-omatic est là pour vous aider. Derrière ce nom tordu, se trouve un site internet qui vous propose d'appliquer des filtres de couleur, des effets et des cadres en seulement 3 clics. Le site est en anglais mais l'interface est si simple et si graphique que l'on s'y retrouve sans problème. Aucune installation n'est nécessaire, aucun téléchargement. On se rend sur le site, on charge une photo, puis on s'amuse. On peut ensuite enregistrer le résultat sur son ordinateur... et tout ça gratuitement.

Pixl-r-Omatic : http://pixlr.com/o-matic/

Cyberespace : Pôle Sud
Tél. 02 99 77 61 31
chartres.multimedia@orange.fr

Concert de printemps



L'orchestre d'harmonie de Chartres de Bretagne propose son traditionnel concert de printemps le **samedi 23 mars prochain à partir de 20h au Pôle Sud.** L'orchestre de Gorron en Mayenne est l'invité de cette édition 2013. Ensuite, les musiciens Chartrains seront accompagnés des collégiens de Saint Jacques de La Lande dans le cadre d'Orchestre à l'Ecole mené par l'Ecole Jean Wiener.

Libre participation



Mali...

Regards croisés d'ici et de là-bas

Entre témoignages de guerre et messages d'espoir

L'histoire d'amitié entre Chartres de Bretagne et le Mali concrétisée par la naissance de l'association Téria en 2001, naît en réalité bien avant, en 1981, avec la création du Club Sans Frontières du Collège de Fontenay. Ainsi, en 30 ans, ce partenariat solidaire représente plus de 100 000 € de projets de développements, 30 000 lettres et colis échangés, huit voyages collectifs en France et au Mali... Cette histoire commune nous rend particulièrement attentifs et soucieux de l'évolution de la guerre au Mali. Pour évoquer ces événements tragiques et insoutenables, Le Chartrain a choisi de laisser la parole à nos amis maliens dont les noms nous sont si familiers*.





Dialia

Lamine et Paul

Lamine Dembele est en poste à Sévaré, comme coordonnateur, pour l'Ille-et-Vilaine et la région de Mopti, des échanges et projets solidaires. Paul Togo est Président d'Honneur de Teria-Tendeli. Voici un extrait de leurs récents échanges avec les membres de l'association Teria.

Le village de Tendeli, situé à l'écart de la zone occupée, n'a pas été touché directement par la crise sécuritaire. C'est la situation du pays qui les a davantage affectés : "*Nous sommes et vivons dans un état de faiblesse, de tristesse, de désolation, d'inquiétude, d'abandon, de désordre vue la situation qui prévaut dans notre pays...*", raconte un courrier de Teria Tendeli en novembre 2012.

Plus récemment, Paul a évoqué : "*Des difficultés de circuler librement du fait du contrôle des routes et des gares routières ; pourtant indispensable pour assurer la sécurité du territoire. Beaucoup de familles ont été déplacées, surtout en milieu urbain (Mopti, Djenné), peu sur Tendeli. Au niveau alimentaire, l'augmentation des prix est manifeste, les marchés fonctionnant au ralenti. Le Conseil général d'Ille-et-Vilaine a financé l'achat de céréales dans le cadre de la coopération, un bon espoir. Les récoltes ayant été bonnes cette année, si l'économie reprend, cela devrait améliorer la situation*".

Du côté de Mopti, Sévaré et Bandiagarra où vivent Lamine et Paul, les activités ont repris, la sérénité revient. Pourtant Lamine précise : "*Un problème majeur m'interroge, il n'y a pratiquement pas eu de combats. C'est inattendu ! Où sont passés les djihadistes ? Nous craignons de voir des attentats et des violences suscités et alimentés par ces bandits*".

Au niveau politique, ils sont confiants pour la suite. "*Pour revenir, lentement mais sûrement, à une démocratie avec plus de transparence, l'Assemblée Nationale a adopté une feuille de route pour libérer le Nord du Pays et organiser des élections le 31 juillet 2013*", dit Paul. Lamine ajoute : "*Concernant les Touaregs et leur demande d'indépendance, il doit y avoir des négociations sur des bases saines, pour aller vers une intégration et non pas une autonomie : le Mali est indivisible*".

Paul rappelle : "*Le tissu social est très solide, les chrétiens sont bien intégrés au sein des communautés musulmanes. Les islamistes sont en dehors de nos mentalités. La France nous a donné la main pour nous lever. La vie revient*".

Hamadoun

Arrivé en France en septembre 2012, Hamadoun Tamboura, jeune Malien de 23 ans est chargé, dans le cadre du Service Civil, d'accompagner les établissements scolaires d'Ille-et-Vilaine, dans leurs partenariats scolaires avec les écoles de la région de Mopti.

"*La situation au Mali est bien plus grave qu'elle n'y paraît. J'aurais bien voulu que mon pays soit connu par ce qu'il a de plus beau, c'est-à-dire sa culture, sa musique et tout ce qui va avec, mais le destin en a décidé autrement. Après la chute de Kadhafi, le maillon faible était le Mali et son désert était favorable pour les trafics d'armes, de drogues et d'otages. Pour moi la charia n'est qu'une couverture sur tout le banditisme qu'ils commettent. Je souhaite m'adresser à la communauté internationale pour dire de ne pas faire l'amalgame entre l'islam modéré, pacifique que le Mali a toujours connu et cette forme d'islamisation que les terroristes veulent nous imposer pour couvrir leur trafic et leur mauvaise foi*".

Eva et Banx

Ils se sont installés à Chartres de Bretagne, il y a quelques mois, après le Coup d'Etat du Capitaine Sanogo, à Bamako. Banx, créateur d'entreprise en France, et Eva, née en Italie, étaient retournés "au pays", s'y sont rencontrés et ont fondé une famille. Impliqués dans la société civile, menacés par les putschistes, ils ont dû fuir au printemps 2012.

"*Je remercie la France. Sans cette intervention militaire, le Mali était balayé par la terreur. Mais, déjà avant, notre peuple avait été réduit au rôle de spectateur d'un mélodrame assez lugubre : parodie de démocratie, corruption dans tous les domaines*", explique Banx.

Eva ajoute : "*On constatait aussi une montée de l'islamisme, même à Bamako. Par exemple, malgré des progrès lents de la condition féminine, on assistait, depuis quelques années, à un raidissement obscurantiste. Ainsi, le Code de la Famille, pour lequel les députés avaient voté, en 2009, des améliorations, a finalement, et sous la pression du Haut Conseil Islamique, été durci en 2011. Il a même légalisé le mariage précoce (et souvent forcé par les parents) des filles, dès l'âge de 16 ans ! Depuis un an, la vie est devenue encore plus difficile au Mali : restrictions, hausse des prix vertigineuse, insécurité...*"

Et l'avenir ?... Banx : "*Dès la fin de la libération du pays, il va falloir penser à demain. Tout reste à faire. Et par les Maliens, eux-mêmes ! Qu'en est-il des terroristes, mais aussi des putschistes ? Il nous faut résoudre le problème touareg. A mes yeux, le Nord du Mali est cosmopolite. Mes amis touaregs ne sont pas d'accord avec le MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad). Et moi, je réprouve les affrontements interethniques, l'intolérance. Eva est catholique, moi je suis musulman, et il est hors de question que je lui impose ma religion. Il nous faudra également gérer le défi de la jeunesse, nombreuse, mal éduquée, au chômage souvent et bien sûr, construire enfin une vraie démocratie*".

Eva conclut : "*Les épreuves, que nous subissons depuis un an ont encore affaibli notre pays. Nous apprécions l'aide de la France et des ONG, mais le Mali souffre d'être perçu comme un pays assisté. Il a pourtant des forces vives, des richesses. A nous de les valoriser. Nous y sommes prêts !*".

Dialia

Dialia Ongoïba représente l'une des principales actrices, à Endé puis à Tendeli (1993-2005) des partenariats avec Chartres de Bretagne. Elle vit aujourd'hui à Bamako.

"*Depuis un an, les maliens étaient dans une situation très difficile. A Bamako nous vivions dans la peur, l'insécurité, le tout aggravé par la fermeture des écoles, les saccages. Au Nord c'était la débandade totale, les filles et femmes violées par les terroristes. Cette pénible vie s'est transformée en cauchemar la nuit où la ville de Konna a été attaquée par ces terroristes qui avaient décidé de venir faire la prière du vendredi à Bamako. Sans l'intervention combien de fois salutaire de la France, nous serions aujourd'hui entre les mains des terroristes, en train de nous mutiler, violer, priver de liberté et soumettre à l'esclavage de ces soi-disant musulmans.*

Aujourd'hui, je reste inquiète quand à la reconstruction, l'organisation des élections fiables et surtout la réconciliation entre nos frères d'armes et ensuite les populations du Nord entre elles : noirs et blancs. Nous ne croyons plus dans un Etat sûr, ce qui me fait redouter de l'après-guerre. Nous attendons beaucoup de la Communauté Internationale sur laquelle tous nos espoirs sont fondés et nos regards tournés".

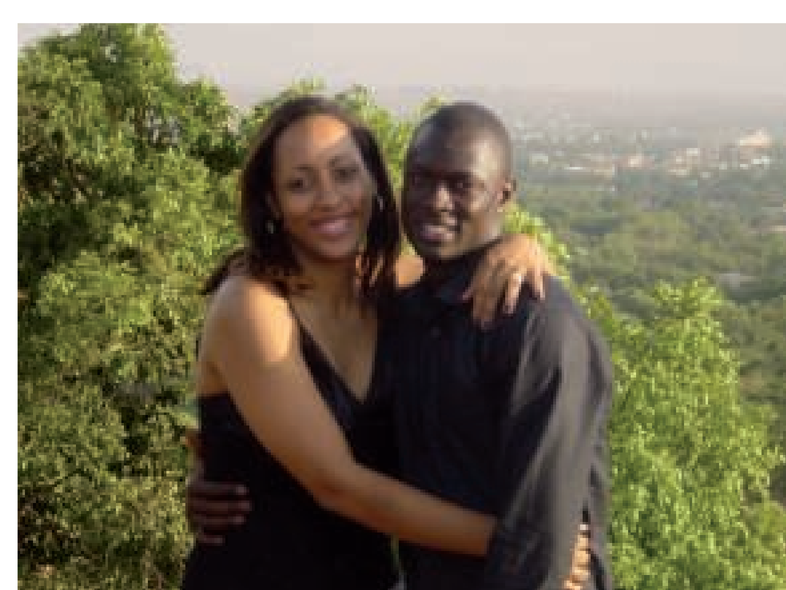
* *Témoignages recueillis en janvier 2013*



Lamine et Paul



Hamadoum



Eva et Banx